

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Hérault



Gigean

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DU MAIRE DE LA COMMUNE DE GIGEAN**  
*D12-2021*

**OBJET** : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) POUR L'EXTENSION DE 35 NOUVELLES CAMERAS.

**Monsieur le Maire de la Commune de Gigean,**

- Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L 2122-22 et L 2122-23,
- Vu le Code de la commande publique,
- Vu la délibération n°2020-15, en date du 25 mai 2020, relative aux délégations consenties en application des dispositions des textes susvisés,
- Vu les diverses propositions transmises pour cette opération,
- Considérant la nécessité de renforcer le parc de système de vidéosurveillance sur la commune, afin de bénéficier notamment d'un système automatisé de repérage des immatriculations des véhicules, sécuriser les données et faciliter les échanges avec la gendarmerie nationale,
- Considérant la nécessité de faire appel à un bureau d'étude dans ce cadre,
- Considérant que la Société de Conseil pour la Numérisation des Territoires (SNCT) a remis la proposition économiquement la plus avantageuse,

**DECIDE**

- D'approuver le devis de la Société de Conseil pour la Numérisation des Territoires (SNCT), pour l'étude et la direction des travaux,

- Montant du devis : 8 150.00 Euros H.T

- Conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Municipal,

- Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

- La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité,

Affiché le 08/03/2021

Fait à Gigean,  
Le 03 mars 2021.

Le Maire,  
Marcel STOECKLIN





*Société de Conseil pour la Numérisation des Territoires*

De :  
**S.C.N.T.**  
84 Rue Maurice Béjart, Parc 2000  
34080 Montpellier

A l'attention de :  
**MAIRIE DE GIGEAN**  
1, rue de l'Hôtel de Ville  
34770 GIGEAN

Montpellier, le 22 février 2021



## **DECOMPOSITION DE PRIX GLOBALE ET FORFAITAIRE (DEVIS N°2021-011)**

**MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE  
POUR L'EXTENSION DE 35 NOUVELLES CAMERAS**

<b><u>ETAPE 1</u></b>	
<b>Etudes technique et financière Assistance administrative</b>	<b>2 950€ HT</b>
<p style="text-align: center;"><b>Recueil des informations et analyse du besoin (1 réunion)</b></p> <p>1 - Initialisation, de prise en compte de la mission et assistance</p> <p style="text-align: center;"><b>Prise en compte du Diagnostic de Sécurité de la ville</b></p> <p>2 - Synthèse et identification des zones à sécuriser et des besoins par ordre de priorité</p> <p style="text-align: center;"><b>Présentation des fonctionnalités propres à la vidéoprotection</b></p> <p>3 - Note synthétique des différentes fonctionnalités pour la vidéoprotection</p> <p style="text-align: center;"><b>Etudes techniques (1 réunion, 2 déplacements sur site)</b></p> <p>4 - Audit de l'Existant et Etude sur le terrain des emplacements des nouvelles caméras                      5 - Réalisation du dossier de caméras avec reportage photographique                      6 - Description fonctionnelles et techniques des caméras                      7 - Etudes du réseau de transmission Fibre Optique et/ou Boucle Locale Radio                      8 - Définition du réseau de transmission                      9 - Mise à niveau du poste de supervision urbain</p> <p style="text-align: center;"><b>Etudes financières (1 réunion)</b></p> <p>10 - Réalisation des budgets prévisionnels                      11 - Présentation, bilans, synthèse</p> <p style="text-align: center;"><b>Assistance administrative (1 réunion)</b></p> <p>12 - Elaboration des dossiers de demande d'autorisation à la Préfecture et/ou à la CNIL                      13 - Aide au montage des dossiers de subventions FIPDR et/ou DETR</p>	<p style="text-align: center;"><b>250€ HT (offert -250€ HT)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>1 950€ HT</b></p> <p style="text-align: center;"><b>500€ HT</b></p> <p style="text-align: center;"><b>500€ HT</b></p>
<b><u>ETAPE 2</u></b>	
<b>Réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises Analyse des offres et choix du prestataire</b>	<b>2 450€ HT</b>
<p style="text-align: center;"><b>Elaboration du marché (1 réunion, 1 déplacement sur site)</b></p> <p>14 - Rédaction des Pièces Techniques                      15 - Elaboration des bordereaux de Prix/Décomposition des Prix                      16 - Aide à la rédaction des pièces administratives et choix des critères de notation                      17 - Visite commune des entreprises pendant la consultation</p> <p style="text-align: center;"><b>Assistance au choix des candidats (1 réunion)</b></p> <p>18 - Analyse des offres, présentation en CAO et rapport détaillé</p>	<p style="text-align: center;"><b>1 200€ HT</b></p> <p style="text-align: center;"><b>1 250€ HT</b></p>

<b>ETAPE 3</b>	
<b>Suivi de l'exécution du marché et Réception</b>	<b>2 750€ HT</b>
<p><b>Réalisation du contrôle d'exécution des travaux (1 réunion chantier)</b>                      19 - Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier.                      20 - Visa des plans d'exécution établis par le titulaire du/des marché</p> <p><b>Suivi des installations sur 6 mois prévisionnels (8 réunions chantiers)</b>                      21 - Direction générale des travaux                      22 - Réunion et contrôle d'avancement des travaux sur site</p> <p><b>Réception des installations (1 réunion chantier)</b>                      23 - Assistance aux opérations de réception des travaux.                      24 - Accompagnement pendant 1 an après la passation des travaux en maintenance</p>	<p style="text-align: center;">} <b>250€ HT</b></p> <p style="text-align: center;">} <b>2 000€ HT</b></p> <p style="text-align: center;">} <b>500€ HT</b></p>

<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>8 150.00 €</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>1 630.00 €</b>
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>9 780.00€</b>

Validité du devis : 3 mois

Date, Signature et Tampon avec mention « bon pour accord »

*Bon pour accord le 03 mars 2021  
le Maire*

*ASV*



*M. Stoecklin*

<b><u>BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE</u></b> <b>Annexe pour prestations complémentaires</b>	<b>PRIX A L'UNITE HT</b>
<b>Réunion</b> 25 – sur site ou de chantier	<b>250€ HT</b>
<b>Déplacement sur site</b> 26 - Etude technique et financière jusqu'à 8 caméras urbaines supplémentaires 27 - Etude technique et financière pour 1 bâtiment public	<b>600€ HT</b> <b>350€ HT</b>
<b>Autres prestations</b> 28 – Prestation ½ journée 29 – Prestation 1 journée 30 – Avec déplacement (supplément à la prestation)	<b>250€ HT</b> <b>500€ HT</b> <b>100€ HT</b>